



ENTREPRISES ET PROJETS

**Forum des opportunités
le 2 juin à Samoussy**

ÉLEVAGE

**Polyculture-élevage,
de belles perspectives**

AGRO-ENVIRONNEMENT

**Le réseau DEPHY, un projet
sur 5 ans**

AMENAGEMENT RURAL

La cartographie des cours d'eau

FORMATION

**Vous souhaitez embaucher un salarié, pensez
à l'apprentissage**



Les Chambres d'agriculture ont été mises en place pour organiser le développement technico-économique des exploitations agricoles. Si cet axe est fondamental, aujourd'hui ces Chambres ont l'obligation de prendre en considération les changements gigantesques qui sont connus de nous tous. Comment ignorer l'ubérisation ? Comment s'adapter à l'évolution climatique ? Comment s'adapter à la variation des cours et des marchés ? Comment faire face à une concurrence internationale ? Et bien d'autres choses.

Les Chambres doivent aider les exploitants à être compétitifs tant dans le domaine de la production que de la gestion des territoires d'ici 2025. Ce qui implique d'une certaine façon à confronter toutes les façons d'être, de réaliser et d'imaginer. Ce qui veut dire que demain, les jeunes chefs d'entreprise qui seront à nos places auront à posséder les bases fondamentales du métier, l'agronomie et la zootechnie, mais aussi ils devront savoir pratiquer avec les nouveaux outils.

Cette mutation, nous ne devons pas en être en marge. Nous devons installer des groupes de réflexion qui, de façon pragmatique, permettront aux conseillers de transférer de nouvelles solutions qui sont actuellement insuffisamment vulgarisées sur le terrain.

Je demande à ces équipes de techniciens, d'ingénieurs, de se dépasser pour nous aider à prendre le bon chemin.

Nous qui sommes reconnus pour notre prudence, notre bon sens, aujourd'hui, avançons dans ce processus nouveau de production et de gestion des entreprises en y greffant un maximum d'atouts. Je reste persuadé que les Chambres d'agriculture peuvent contribuer comme jamais au partage des savoirs, tant des instituts, des coopératives, des centres de gestion et tout organisme favorisant le développement au sein de nos fermes.

Afin d'affirmer ce sens du travail avec tous les opérateurs, j'ai souhaité organiser ce 2 juin, la deuxième édition du Forum des opportunités à Samoussy et je vous y donne rendez-vous.

Olivier DAUGER

Président de la Chambre d'agriculture

Elevage

Page 4

Polyculture élevage : un système qui a de belles perspectives

Page 5

L'approche globale pour préparer l'avenir
La poule pondeuse : une diversification à ne pas négliger
Le foin, source de valeur ajoutée

Agro-environnement

Page 6

Le réseau DEPHY : un projet sur 5 ans
Le bio en France et dans l'Aisne : une filière en développement ?

Page 7

Intercultures longues : nos résultats après 4 ans d'essais
Une plateforme d'expérimentation, une réponse au projet «Réseau des sites et des fermes IAR»

Aménagement rural

Page 8

La cartographie des cours d'eau

Page 9

La charte foncière en cours de signature dans l'Aisne
Une nouvelle canalisation de gaz inter-départementale

Installation, transmission et projets

Page 10

2^{ème} Forum des opportunités de l'Aisne

Page 11

Les Energies renouvelables : des solutions efficaces pour nos exploitations

Formation

Page 12

Employeurs, vous souhaitez embaucher un salarié, pensez à l'apprentissage !

Communication

Page 13

La proximité se cultive aussi sur la toile !



Champs d'actions - Mai 2016
1, rue René Blondelle - 02007 Laon cedex
Tél. 03 23 22 50 50 - Fax. 03 23 22 51 40
www.aisne.chambre-agriculture.fr
Directeur de la publication : Olivier DAUGER
Rédacteur en chef : Airy DARBON
Chargée de communication : Anne-Sophie FIEVEZ
03 23 22 50 66 - anne-sophie.fievez@ma02.org
Conception - Impression :
SETA - MA PROM - 03 23 22 50 28
Crédits photos : Agriculteur de l'Aisne, Ccvision, 123 RF,
Anne-Sophie FIEVEZ, Nounproject
Conception - Impression : SETA - Tél. 03 23 22 50 28



L'agriculture face aux enjeux de demain

Plus que jamais, notre planète est confrontée à d'importants enjeux : bouleversement climatique, évolution démographique, diminution considérable des énergies fossiles, perte de biodiversité...

Ce sont des sujets complexes qui demandent du temps. A cela s'ajoute la science. Celle-ci a encore du mal à prévoir l'évolution de certaines crises, sans parler des solutions qui restent à trouver... Une chose est sûre : l'agriculture a un rôle à jouer dans de nombreux domaines !

LE BOULEVERSEMENT CLIMATIQUE

Depuis plusieurs années, la terre se réchauffe et de nombreux phénomènes météorologiques extrêmes s'intensifient (sécheresses, canicules, tempêtes,...) dus à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre que nous produisons (CO2 notamment).

Ces changements obligent l'agriculture à s'adapter et élaborer des stratégies pour affronter ces conditions nouvelles. Ainsi, les agriculteurs ont recours à des pratiques pour y palier telles que l'irrigation, le calendrier de semis ou de fertilisation,... ou adoptent de nouvelles variétés plus adaptées.

Par l'utilisation d'engins agricoles, fabrication des engrais ou encore l'élevage bovin, les agriculteurs contribuent pour 15% aux émissions de gaz à effet de serre. Mais chaque jour de nouveaux moyens sont trouvés pour diminuer l'empreinte carbone, par exemple dans le cadre de l'agriculture raisonnée.

Par ailleurs, il est à noter que les productions végétales constituent un excellent moyen de capter une partie du CO2 atmosphérique puisque les plantes absorbent ce gaz pour se développer.

L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Aujourd'hui, la population mondiale est de 7,4 milliards. Demain, le monde comptera 20 % de plus d'humains, soit 9,2 milliards d'ici 2050.



Les agriculteurs devront nourrir cette population qui ne cesse d'augmenter. La production brute actuelle est pour le moment considérée comme suffisante pour nourrir la population mondiale. Or avec cette augmentation de population, deux solutions sont possibles : augmenter la production agricole ou alléger les régimes alimentaires. Si tous les pays décident d'adopter le régime alimentaire des pays développés, la production agricole devrait plus que doubler d'ici 2050.

Cette solution agricole qui permettra d'atteindre ces objectifs en ayant l'impact le plus faible sur l'environnement reste encore à être inventé. Pour nourrir notre planète, notre savoir agricole et les nouvelles technologies en sont une première réponse.

LA DIMINUTION DES ÉNERGIES FOSSILES

Entre une augmentation de la production de pétrole de 2010 à 2020 et une stagnation de la production de 2010 à 2028, les avis sont partagés, de même pour le gaz. A partir de 2050, la production de ces énergies sera moins importante alors qu'elle représente une grande majorité des besoins en électricité, chauffage et transport. L'épuisement de ces énergies fossiles est un enjeu préoccupant, d'autant plus que nous n'y sommes que très peu préparés. Leurs effets négatifs sur le climat nous préviennent également de l'urgence de la situation. Nous devons réagir et trouver des sources d'énergies de substitution !

Dans le secteur des transports, l'utilisation des agro-carburants constituent une alternative intéressante, surtout lorsqu'ils sont issus de produits végétales qui n'entrent pas en compétition avec des cultures alimentaires. Selon certains prévisionnistes, cette source d'énergie renouvelable pourrait couvrir 7 % des besoins mondiaux en 2030.

L'isolation des bâtiments est un aspect également à prendre en compte, surtout lorsque l'on sait que les isolants actuels sont soit coûteux en énergie à fabriquer soit issus du pé-

trole. Demain, l'agriculture ne pourrait-elle pas apporter sa contribution en modifiant ses composants ?

Enfin, les panneaux solaires photovoltaïques et la méthanisation, vues comme des solutions efficaces et durables, travaillent déjà à produire de l'énergie renouvelable sur nos exploitations (voir article page 11).

LA PERTE DE LA BIODIVERSITÉ

«Tissu vivant de la Planète», la biodiversité représente l'ensemble des êtres vivants, micro-organismes, plantes, champignons ou animaux. Ce sont aussi les interactions qui les relient entre eux et avec le milieu où ils vivent. Elle nous apporte nourriture, santé, sources d'énergie,... Il est donc vital de la protéger !

Or les pressions de l'Homme sur l'environnement et l'aménagement souvent inconséquent du territoire, font d'elle une victime et la met en danger.

Dans ce contexte, l'agriculture est souvent pointée du doigt lorsqu'elle exploite le milieu naturel à des fins de production. N'oublions pas que les agriculteurs développent des techniques et prennent de plus en plus en compte la préservation de la biodiversité dans leurs pratiques.

Comment répondre au changement climatique et conserver un mode de vie sans mettre en péril les populations les plus menacées ? Serons-nous faire face à l'épuisement des énergies fossiles et trouver de nouvelles alternatives énergétiques efficaces ?

Trouverons-nous un équilibre auquel l'Homme aspire pour lui-même et la planète ?

La solution à ces questions demande de prendre rapidement la mesure des enjeux qui leur sont associés pour agir rapidement et efficacement. Chacun doit en prendre conscience, les décideurs les premiers !

■ Anne-Sophie FIEVEZ

Polyculture élevage : un système qui a de belles perspectives

Les systèmes de polyculture élevage connaissent un recul au profit des systèmes spécialisés vers l'élevage ou les cultures. Pourtant, les systèmes de polyculture élevage offrent des potentialités importantes d'un point de vue économique, organisationnel et en termes de développement durable.

Partage de la main-d'œuvre et du matériel, valorisation des effluents d'élevage, production d'énergie, autonomie alimentaire, valorisation de coproduits, complémentarité économique... Les sujets à travailler sont d'autant plus nombreux qu'ils peuvent se concevoir à l'échelle d'une exploitation ou à l'échelle d'un territoire.

La Chambre d'agriculture y voit un enjeu important pour l'avenir et a choisi de s'y investir au moins à 3 niveaux :

La complémentarité à l'échelle du territoire

En partant d'un territoire pilote (canton de Guise, Wassigny, Le Nouvion) en limite de zone de culture et d'élevage, l'enjeu de l'étude menée en partenariat avec l'USAA et AgroTransfert est de renforcer les complémentarités élevage-culture à l'échelle d'un territoire. Il s'agit de :

- capitaliser sur les solutions de complémentarité culture élevage issues de la recherche et celles imaginées par les agriculteurs,
- objectiver l'impact de ces complémentarités sur les systèmes de production.



La feuille de route fixée par la Chambre d'agriculture est de :

- concevoir différentes formes collectives de mutualisation d'équipements ou de main-d'œuvre entre éleveurs-polyculteurs,
- construire une relation gagnant-gagnant dans la délégation des travaux de plaine des éleveurs aux polyculteurs,
- optimiser les charges de mécanisation sur la ferme.

La complémentarité à l'échelle de l'exploitation

Les systèmes de polyculture élevage ont des potentialités importantes en termes de développement durable.

Cependant, elles ne sont pas toujours suffisamment étayées sur les plans économique, environnemental et social.

La Chambre d'agriculture a fait le choix de s'associer à l'étude menée par l'ACTA avec l'Institut de l'Elevage afin d'améliorer la valorisation des complémentarités entre cultures et élevages à l'échelle de l'exploitation. Son objectif principal est d'apporter aux exploitations en systèmes de polyculture élevage des réponses techniques et organisationnelles pour les rendre plus performantes sur les plans technique, économique, environnemental.

La complémentarité entre les Hommes

La complémentarité passe aussi par l'échange. La Chambre d'agriculture lance donc son premier groupe de polyculteurs-éleveurs. Il sera co-animé par Alain Tournier (agronomie) et Sébastien Juliac (élevage).

Au programme : la question de la gestion du temps. C'est en effet la plus grosse difficulté à laquelle sont confrontés les polyculteurs-éleveurs. L'enjeu est d'explorer différentes solutions pour se libérer du temps. Mais ce n'est qu'un point de départ. Selon les attentes du groupe, les thématiques abordées pourront évoluer vers les questions d'équipement, de matériel, de cultures protéiques...

Dans cette logique, et parce qu'elle est convaincue du dynamisme généré par les groupes, la Chambre d'agriculture a souhaité poursuivre l'accompagnement des éleveurs laitiers en recrutant un nouveau conseiller «lait». Il développera et animera des groupes d'éleveurs autour des questions de la rentabilité, des coûts de productions, de la technique et de l'innovation.

Zoom sur...

Clément Priez

La Chambre d'agriculture a fait le choix de renforcer l'accompagnement des éleveurs laitiers du département.

Clément Priez est arrivé le 1er avril au sein de l'équipe élevage. Il a pour mission principale de développer et d'animer les groupes d'éleveurs laitiers.

Des missions bâties lui sont également confiées avec notamment la réalisation de PCAE (dossiers d'aides à l'investissement), de plans d'épandage et de dossiers de déclaration ICPE.



L'approche globale pour préparer l'avenir

Face à la difficulté du contexte agricole, et à cette crise sans précédent, plusieurs se posent la question de l'orientation de leur système de production. Mais le plus souvent il s'agit de retrouver rapidement une meilleure rentabilité et des perspectives d'avenir.

Pour répondre à cet enjeu, les Chambres d'agriculture proposent un audit-conseils sur l'ensemble de l'exploitation avec l'outil AGE (Approche Globale de l'Exploitation). Il s'agit d'analyser les dimensions techniques, financières et humaines pour faire ressortir les forces et les faiblesses de l'exploitation.

A l'issue de cette analyse, des évolutions concrètes à mettre en œuvre sont proposées à l'exploitant. Pour que ces propositions apportent du résultat, elles doivent être cohérentes avec les objectifs de l'exploitant, mais aussi réalisables financièrement.

C'est pourquoi, la Chambre d'agriculture, la banque et le centre de gestion s'associent dans la démarche afin de travailler avec l'exploitant sur un plan d'action opérationnel. Ceux qui souhaiteront aller plus loin pourront demander un accompagnement dans le



temps pour la mise en œuvre de ces propositions par un conseil personnalisé.

Le Conseil Régional, extrêmement favorable à cette approche globale réalisée avec l'outil des Chambres d'agriculture, a décidé de soutenir financièrement l'action auprès des éleveurs. Le Groupement d'Intérêt Economique Lait Viande (GIE) s'associe à ce soutien finan-

cier et les organismes de conseil (Chambre d'agriculture...) prennent à leur charge la différence. Ainsi, son coût (1 500 €) est entièrement pris en charge. Cela offre la possibilité aux éleveurs de bénéficier gratuitement de cette analyse d'approche globale pointue et opérationnelle.

La poule pondeuse : une diversification à ne pas négliger

Afin de répondre à la demande des consommateurs français pour des œufs produits dans des systèmes de production «alternatifs» (accès des poules à des parcours extérieurs, production biologique), la production française tend à se diversifier.



Les effectifs de poules pondeuses élevées en système alternatif sont estimés à 30 % du cheptel de poules en France. Et cette production continue de se développer.

Si l'investissement de départ est conséquent (40 à 50 €/poule), l'EBE est au rendez-vous (6 à 9 €/poule avec un prix d'achat de l'œuf indexé sur le prix d'aliment).

Portés par la volonté d'installer un fils, une épouse, de diversifier les revenus de l'exploitation, d'optimiser la main-d'œuvre... les agriculteurs qui franchissent le pas sont de plus en plus nombreux.

Le foin, source de valeur ajoutée

Engagés depuis plus de 15 ans dans des mesures en faveur de l'environnement, les agriculteurs de la Moyenne Vallée de l'Oise se mobilisent collectivement pour développer une filière de commercialisation du foin issu des prairies inondables.

Après une phase d'étude et d'analyse des caractéristiques du foin de la vallée, le contenu du cahier des charges est écrit. Il va permettre la production d'un foin composé d'espèces typiques des prairies inondables de la vallée et produit selon une démarche environnementale. Les prairies, naturellement fertilisées par les crues de l'Oise, ne recevront pas d'apports en engrais.

Un effort sera également réalisé pour la faune sauvage et le Rôle des genêts, oiseau emblématique des prairies de fauche de la vallée, avec une fauche dite centrifuge et la conservation sur chaque parcelle de bandes refuges.

Des zoos et des jardineries ont été approchés pour mesurer leur intérêt pour un tel foin. Les agriculteurs ont été reçus avec grand intérêt, ce qui devrait permettre la commercialisation des premiers cubes de foin dès 2016.

La «Faîtes» du foin

AEVO et la Chambre d'agriculture organisent le 25 juin à Condren, en collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie la première «Faîtes» du foin – à la découverte de la nature et de l'agriculture en Vallée de l'Oise.

L'objectif est de communiquer auprès du grand public sur l'intérêt écologique des prairies inondables et les modes d'exploitation agro-environnementaux qui y sont mis en place.

Contact élevage : Alice MARTINET - 03 23 22 50 65

Le réseau DEPHY : un projet sur 5 ans

La deuxième version du plan Ecophyto (2015-2025) conforte certaines actions structurantes de la première période du plan telles que le dispositif DEPHY.

Après 5 ans d'existence, le réseau DEPHY FERME va être consolidé. Pour rappel, ce dispositif est un réseau d'exploitations agricoles impliquées dans la démonstration et la production de références sur la réduction de l'usage des produits phytosanitaires.

Il est prévu de passer des 1 900 fermes DEPHY actuelles à 3 000 au niveau national.

En Picardie, 5 réseaux DEPHY FERMES sont agréés depuis la première version du plan Ecophyto. Ils rassemblent une soixantaine d'exploitations en grandes cultures, polyculture-élevage, légumes industriels. Les groupes présents sur la région sont reconduits pour les 5 années à venir. Toutes ces exploitations ont pour fil conducteur la recherche de l'amélioration de leurs systèmes de cultures par une remise en cause permanente de leurs pratiques. Le partage des échecs et réussites du groupe participe grandement à l'avancée de chacun. C'est un gain de temps sur l'acquisition de références transférables à la parcelle. Le rôle des fermes DEPHY est bien l'essaimage de ces références afin qu'elles profitent au plus grand nombre.

Si vous êtes intéressé pour en savoir plus ou mettre en œuvre une démarche similaire sur votre exploitation, vous pouvez contacter la Chambre d'agriculture au 03.23.22.50.99.



Objectifs des fermes DEPHY à atteindre dans le cadre du plan Ecophyto 2

- Réduire d'ici 2020 l'indice de fréquence de traitement (IFT) de 25 % par rapport à la référence régionale par la généralisation et l'optimisation des techniques actuellement disponibles.
- Réduire d'ici 2025 l'IFT de 50 % par rapport à la référence régionale par des mutations profondes des systèmes de production et des filières soutenues par les avancées de la science et de la technique.

En quelques chiffres

L'Indice de Fréquence de Traitements (IFT) des fermes du réseau DEPHY animées par la Chambre d'agriculture de l'Aisne s'est maintenu à moins 35 % de l'IFT régional entre 2011 et 2014.

Contact : Emilie MEHEE - 03 23 22 50 19

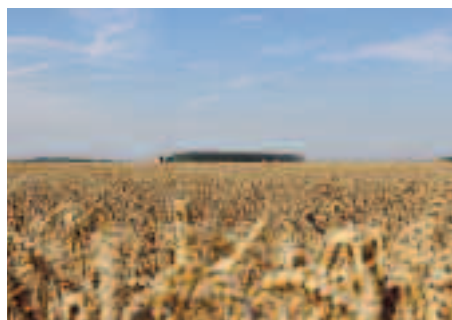
Le bio en France et dans l'Aisne : une filière en développement ?

Etat des lieux à l'échelle nationale

Entre 2014 et 2015 : les surfaces en bio ont augmenté de 17 % et représentent 4,9 % du territoire français. Les surfaces en conversion ont doublé, tandis que le nombre d'agriculteurs convertis en bio augmente de 8,5 %. L'aval des filières s'engage également, ce qui se traduit par une augmentation de 4,4 % du nombre d'opérateurs en bio (transformateurs, distributeurs, importateurs et exportateurs). La consommation de produits bio progresse sur l'ensemble du territoire. 89 % des Français consomment des produits bio. 65 % d'entre eux le font au moins une fois par mois. Le bio accroît ses parts de marché également dans la restauration collective avec une évolution de + 11 % entre 2013 et 2014.

Et dans le département ?

Fin 2014 (derniers chiffres officiels), l'Aisne comptait 89 exploitations bio. Les conversions en bio ont augmenté de 4,7 % et atteignent dorénavant 0,8 % de la SAU totale.



Ces dernières années, les conseillers observent un regain d'intérêt des agriculteurs pour le bio, compte tenu des difficultés sur les marchés conventionnels.

Les opérateurs de l'Aisne s'engagent également. La coopérative Acolyance par exemple, a construit un silo dédié aux cultures biologiques et les autres coopératives collectent les produits bio dans l'Aisne.

La demande en céréales biologiques reste forte notamment pour les blés panifiables. L'offre est insuffisante car les productions

n'atteignent pas la qualité exigée. En revanche, l'arrivée massive de céréales en conversion au niveau national va probablement impacter le prix à la baisse des céréales fourragères pour les prochaines années. La demande est également supérieure à l'offre dans la filière des légumes bio (notamment en plein-champ) et notre région a le potentiel pour y répondre.

Les perspectives pour les productions biologiques sont encourageantes du fait de la demande croissante des consommateurs et de l'engagement progressif des opérateurs du territoire. Les aides nationales à la conversion et au maintien au bio facilitent l'étape parfois compliquée de la conversion (300 €/ha pour les cultures annuelles, 450 €/ha pour les légumes de plein-champ, 130 € pour les prairies etc....).

Contacts : Mélanie CAMGRAND
Conseillère cultures – 03 23 22 50 07
Sébastien JULIAC
Conseiller élevage – 03 23 22 50 62



Intercultures longues : nos résultats après 4 ans d'essais

Depuis de nombreuses années, la Chambre d'agriculture de l'Aisne travaille le sujet des intercultures. Cette forme est mise en place avec pour objectif de tester le potentiel de production de biomasse ou de piégeage de l'azote de différentes espèces et variétés. Après 4 années d'expérimentation sur les CIPAN et les dérobées à vocation fourragère, nous pouvons tirer quelques conclusions (Voir ci-contre).

Depuis l'été 2015, l'aspect CIVE a également été introduit dans les essais. A ce jour, il est encore trop tôt pour en sortir des résultats. Pour continuer à travailler ces sujets, la Chambre d'agriculture de l'Aisne participe à un projet mené par Agro-Transfert sur la multifonctionnalité des couverts d'intercultures. L'objectif de ce projet est d'essayer de mesurer d'autres services que le piégeage de l'azote ou la production de fourrage.

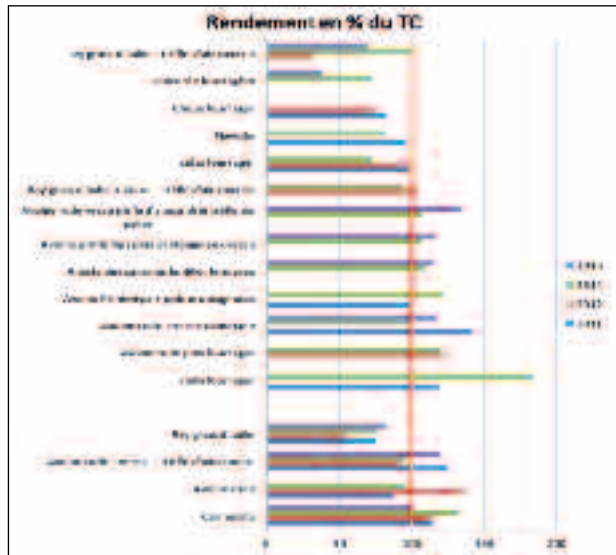
Contact : Nicolas JULLIER - 03 23 22 50 46

Lexique

IAR : Industrie Agro-Ressources
 CIVE : Culture Intermédiaire à Vocation Énergétique
 CIPAN : Culture Intermédiaire Piège à Nitrates
 TC : Tronc Commun

Pour les dérobées à vocation fourragère

TC : ray grass d'Italie, avoine rude + trèfle d'Alexandrie + vesce, avoine rude (sauf en 2015), carinazote

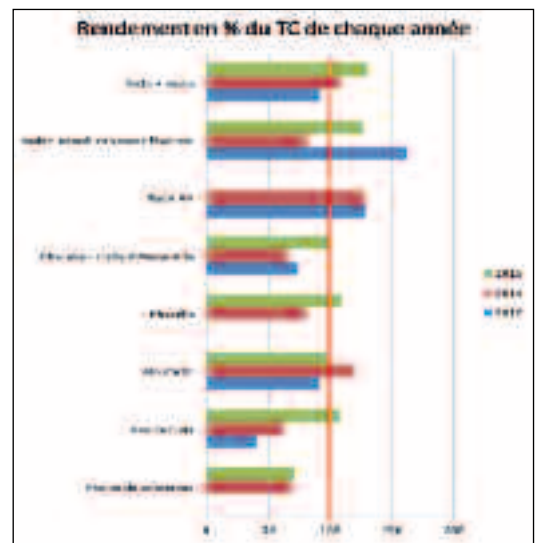


Les couverts les plus performants et les plus réguliers en production de biomasse sur 4 ans sont le mélange carinazote (moutarde d'abyssinie + trèfle d'Alexandrie) et les mélanges à base d'avoine rude. En revanche, les ray grass seuls ou en mélanges sont décevants en récolte d'automne. Le potentiel des crucifères (navette, colza fourrager,...) est également limité. En ce qui concerne les valeurs alimentaires, les mélanges d'espèces avec une légumineuse sont les plus intéressants.

Pour les CIPAN

TC : moutarde ; phacélie + trèfle d'Alexandrie ; avoine rude

Pour avoir un piégeage de l'azote efficace, il faut une culture poussante avec une bonne production de biomasse. Les espèces présentant le meilleur potentiel sont les crucifères (radis ou moutardes). En effet, sur des semis après le 15 août, les autres espèces sont pénalisées. De plus, les crucifères sont des bonnes « pompes » à nitrates, c'est ce qui ressort des mesures de reliquats entrée et sortie d'hiver. La phacélie est également intéressante car elle présente l'intérêt de bien piéger l'azote de casser le cycle des parasites. De plus, si elle est semée suffisamment tôt et qu'elle fleurit, elle devient un bon couvert pour les pollinisateurs.



Une plateforme d'expérimentation, une réponse au projet «Réseau des sites et des fermes IAR»

La Chambre d'agriculture de l'Aisne participe au projet «Réseau des sites et des fermes IAR». Ce projet a pour objectif de mettre au point et de démontrer la capacité de déployer des approvisionnements durables en ressources végétales pour des sites de valorisations de biomasse agricole. Ce projet est piloté par Agro-Transfert Ressources et Territoire ; financé par l'état, le FEDER et la région Hauts-de-France. Pour répondre à cet objectif, la Chambre d'agriculture met en place une plateforme d'expérimentation sur 4 ans à Le Hérie-la-

Viéville. L'objectif de cette plateforme est de tester la faisabilité technique et économique de systèmes de culture qui intègrent la production de biomasse en vue de l'alimentation d'une unité de méthanisation. Pour cela, 3 systèmes sont étudiés :
 - système témoin : représentant les pratiques actuelles sur les exploitations,
 - système alimentaire prioritaire : on conserve le même nombre de cultures de vente que le système témoin. L'assolement est modifié pour implanter des CIVE,
 - système biomasse prioritaire : diminution

du nombre de cultures de vente pour augmenter le nombre de cultures dédiées à la production de biomasse. Les premières mesures ont débuté en sortie d'hiver 2016 avec la réalisation de l'état initial : la caractérisation du sol (granulométrie, teneurs en éléments chimiques, structure,...) et la caractérisation des risques des bio-agresseurs (adventices, ravageurs des cultures,...). Les premières implantations auront lieu cet été avec les intercultures et les colzas.

La cartographie des cours d'eau

Le parcellaire agricole est souvent parcouru par des écoulements d'eau. A l'image des pratiques effectuées de génération en génération, l'agriculteur intervient en toute bonne foi pour organiser ces écoulements et rendre l'ensemble compatible avec les différents usages des riverains (agricoles, forestiers, urbains).

Or au fil des ans, le code de l'environnement a mis en place un cadre spécifique aux cours d'eau et limite à cet égard toutes les interventions sur un cours d'eau. Il impose de respecter un minimum de procédures administratives préalables.

La nécessité de distinguer le fossé du cours d'eau constitue un point essentiel pour déterminer le cadre d'intervention d'un agriculteur sur ces écoulements d'eau.

A la demande de la profession agricole face aux procès verbaux dressés sur l'intervention d'agriculteurs sur des cours d'eau et sur la base d'une instruction ministérielle en date du 3 juin 2015, une démarche de clarification a été engagée dans chaque département. Cette instruction demande aux Directions Départementales des Territoires

(DDT) d'établir avec les représentants de la profession agricole, notamment, trois éléments :

- une cartographie locale des cours d'eau,
- un guide pratique d'entretien à destination des riverains des cours d'eau,
- une charte contrôleur-contrôlé pour mieux faire comprendre le travail de la police de l'eau.

Et dans le département ?

S'agissant des deux derniers points, les éléments sont prêts et devraient faire l'objet d'une communication prochaine. Le guide d'entretien est disponible sur le site de la préfecture de l'Aisne : www.aisne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/L-eau.

Pour la cartographie, les acteurs ont du reprendre et partager les éléments de jurisprudence pour



la définition d'un cours d'eau, à savoir : la présence et permanence d'un lit naturel à l'origine, une alimentation par une source et un débit suffisant la majeure partie de l'année.

La DDT a transmis une cartographie « martyre » durant l'été 2015 à la Chambre d'agriculture qui a rapidement mis en place une campagne d'association des agriculteurs, grands connaisseurs du territoire.

La consultation qui s'est appuyée sur une animation territoriale associant les structures de la Maison de l'Agriculture a permis de mettre à disposition de nombreuses cartes par arrondissement et un registre de recueils des observations.

La mobilisation des agriculteurs se traduit par les demandes suivantes :

- 1 107 suppressions de cours d'eau
- 226 modifications de tracé
- 40 créations de cours d'eau.

Ce travail a fait l'objet d'une transmission à la DDT, qui a souhaité avec l'ONEMA, évaluer ce retour et notamment par des visites de terrain qui viennent de débuter. Ces dernières vont s'organiser sur des bassins versants dits « témoins » de la qualité du projet de carte actuel. Les pre-

miers enseignements de deux jours de terrain sur le bassin versant de la Serre sont le reflet d'un bon retour des exploitants agricoles.

La suite de la démarche...

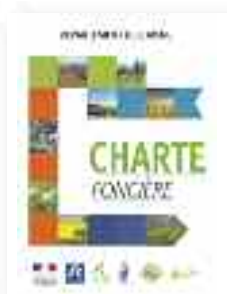
Sous l'impulsion du Ministère de l'environnement, la DDT ambitionne d'établir dans les meilleurs délais une cartographie exhaustive des cours d'eau sur une partie du territoire de l'Aisne (environ 30 %). Le reste du département fera l'objet d'une seconde vague et bénéficie ainsi d'un temps plus long pour être clarifié.

Des réunions de restitution du résultat de ce travail itératif et collectif seront organisées auprès de l'ensemble des exploitants agricoles. Le travail mené s'inscrit dans la durée et mobilise les équipes de la Maison de l'Agriculture. Cette cartographie des cours d'eau constitue un élément essentiel pour clarifier le champ des possibles à chaque agriculteur concerné par un écoulement d'eau.

Contact : Laurent POINSOT
03 23 22 50 75



Une charte foncière en cours de signature dans l'Aisne



L'équivalent d'un département est artificialisé tous les 10 ans en France, et cette artificialisation s'opère principalement au détriment des espaces agricoles.

C'est pourquoi les services de l'Etat et la Chambre d'agriculture de l'Aisne ont décidé de mettre en place une charte foncière afin de concilier les projets de développement et la préservation des espaces agricoles.

Un document pédagogique

à destination des acteurs de l'aménagement territorial

La concurrence est de plus en plus marquée entre les territoires urbanisés et les territoires agricoles. Pour y palier, cette charte foncière a été rédigée à quatre mains : entre les services de l'Etat et la Chambre d'agriculture, et sera destinée aux collectivités (élus, services techniques,...) et à tous les acteurs de l'aménagement territorial (OPA, architectes,...). Ce document pédagogique a pour but de les sensibiliser à la préservation du foncier agricole, et surtout leur faire prendre conscience que ce foncier est le support de la production agricole, répondant au défi des croissances alimentaires et des nouvelles valorisations (biomasse, biomatériaux).

Un engagement de tous les représentants locaux

- Valoriser les interactions entre les territoires et l'agriculture.
- Encourager une politique de planification et d'urbanisme pour lutter contre l'étalement urbain et gérer la concurrence sur l'espace.

- Intégrer l'agriculture dans les réflexions d'urbanisme pour concourir au développement raisonné du territoire.

Ce sont les 3 piliers de la Charte, dont les idées sont partagées par tous les signataires. On y retrouve le Préfet de l'Aisne, le Président du Conseil Départemental, de la Chambre d'agriculture, de l'Union des Maires de l'Aisne, de l'Union des Syndicats Agricoles de l'Aisne, et de la SAFER Picardie. La signature est prévue avant la fin du premier semestre.

Contact : Florence HERY - 03 23 22 50 75

TÉMOIGNAGE



Robert Boitelle

Président du Pôle Aménagement Rural à la Chambre d'agriculture

Concrètement, que va apporter cette charte foncière ?

Le suivi des documents d'urbanisme, et plus largement de l'aménagement du territoire, fait ressortir la nécessité d'une meilleure communication sur l'agriculture auprès des collectivités et des aménageurs. L'enjeu agricole doit faire partie des éléments de réflexion, et cela à plusieurs égards : la maîtrise foncière, la circulation à travers nos campagnes et surtout les besoins de nos entreprises agricoles, tout simplement.

L'avenir de notre agriculture se dessine aussi à travers la place qui lui est accordée dans les décisions prises par les élus des territoires.

Une nouvelle canalisation de gaz inter-départementale

La SICAE de la Somme et du Cambrasis a une délégation de service public pour développer la distribution en gaz naturel dans les communes rurales de l'Est du département de la Somme.

La sucrerie Cristal Union de Sainte-Emilie (sur la commune de Villers-Faucon) devant réduire ses émissions atmosphériques a souhaité passer de l'énergie fioul lourd au gaz naturel. La SICAE a sollicité GRT Gaz pour alimenter la distribution publique de Villers-Faucon et la sucrerie.

Des agriculteurs de l'Aisne et de la Somme concernés

Le projet consiste en la création d'une canalisation de gaz naturel en DN 150, enfouie à 120 cm, sur les communes de Pontru, Le Verguier et Jeancourt dans le département de l'Aisne, ainsi que de Hesbécourt, Templeux-le-Guéraud et Villers-Faucon dans la Somme. Une vingtaine d'agriculteurs au total est concernée par ce projet.

Une déclinaison locale de l'accord national

Le 14 octobre 2015, l'APCA et la FNSEA ont signé avec GRTGaz un nouveau Protocole National d'accord relatif aux conditions d'implantation des canalisations de transport de gaz naturel sur les terrains agricoles. Il se



substitue aux travaux engagés de longues dates entre les signataires depuis 1996. Cette version intègre désormais les nouvelles préoccupations exprimées par le monde agricole et les évolutions économiques :

- la définition d'un tracé de moindre impact pour l'activité agricole,
- la remise en état initial des terrains après travaux pour restituer le potentiel agronomique du sol,
- le suivi du chantier,
- les conditions d'indemnisation des propriétaires et des exploitants,
- l'évitement et le rétablissement des réseaux d'irrigation et de drainage,...

Ce protocole national définit les principes généraux retenus entre les signataires. Pour chaque projet, il se décline en CLA (Convention Locale d'Application). Les OPA (Organismes Professionnels Agricoles) des deux départements sont mobilisés.

C'est à l'initiative de la profession agricole de l'Aisne et de la Somme que le projet de CLA adapté au territoire et à l'activité agricole en place, est en cours de finalisation. Cette Convention Locale sera signée par :

- les Présidents des Chambres d'agriculture de l'Aisne et de la Somme, M. Olivier Dauter et M. Daniel Roguet,
- les Présidents de l'USAA et de la FDSEA 80, M. Jean-Yves Bricout et Mme Françoise Créty,
- les Présidents des SDPPR de l'Aisne et de la Somme, M. Xavier Ferry et M. Bernard D'Avout,
- GRTGaz.

Elle devrait être signée à la fin du premier semestre pour permettre à GRT Gaz de tenir compte des recommandations et demandes de la profession agricole. Les travaux de pose de la canalisation devraient se dérouler de mai à octobre 2016 pour envisager une mise en service en janvier 2017.

Les structures signataires ont mis à disposition du projet plusieurs interlocuteurs élus et techniciens. Un suivi de chantier sera également réalisé par les conseillers spécialisés (agronomie et pédologie) des Chambres d'agriculture en lien avec les agriculteurs référents et le bureau de chantier de GRTGaz.

Contact : Stéphanie COINTE
03 23 22 50 75



INSTALLATION, TRANSMISSION ET PROJETS

2^{ème} édition du Forum des opportunités de l'Aisne

Jeudi 2 juin à Samoussy, de 14 h à 19 h, rencontrez 40 entreprises à la recherche de producteurs dans les filières végétales, animales, circuits de proximité, agriculture biologique, énergie et biomasse. Organisé par la Chambre d'agriculture de l'Aisne, ce forum propose aux agriculteurs de nombreuses pistes concrètes de diversification et de valeur ajoutée.

PAROLE À



Pascal LEQUEUX

agriculteur à Anguilmont-le-Sart,
et Président de la commission entreprises et projets
à la Chambre d'agriculture de l'Aisne

«Notre agriculture est en plein bouleversement : baisse des prix de vente de nos productions historiques, augmentation des charges, réforme de la PAC, libéralisation des marchés, réglementation à outrance... Le contexte agricole actuel engendre beaucoup d'incertitudes et d'interrogations dans nos fermes.

Certains se regroupent pour réduire leurs charges de mécanisation, d'autres misent sur des productions locales. Une chose est certaine, nos exploitations sont loin d'être figées. Elles s'organisent, inventent, innover. Pour le comprendre, il suffit d'observer l'évolution de la traditionnelle ferme de polyculture-élevage de l'après-guerre, et celles des exploitations actuelles, modernes, diversifiées et performantes. Avec un objectif commun : nourrir plus de 9 milliards d'êtres humains à l'horizon 2050.

Nous sommes convaincus que l'agriculture axonaise dispose d'atouts et d'opportunités pour relever ces défis. Encore faut-il accepter ces changements, se remettre en question, aller de l'avant, entreprendre et innover. Le Forum des opportunités est en cela une excellente occasion pour nous exploitants de trouver de nouveaux débouchés pour développer nos entreprises.

Je donne donc rendez-vous au second Forum des Opportunités, à tous les agriculteurs et futurs agriculteurs ayant envie de relever ces défis.

Entrée gratuite – Inscription recommandée.

Plus d'information et inscription sur :
www.aisne.chambre-agriculture.fr

Contact : Baptiste BAZIN - 03 23 22 50 04



Le saviez-vous ?

Le développement des circuits courts est un enjeu important pour créer une dynamique de développement sur notre territoire, offrant de réelles opportunités de développement aux exploitations agricoles. www.aisne-produitslocaux.fr est une plateforme virtuelle mise en place par la Chambre d'agriculture, qui met en relation les producteurs et les acheteurs professionnels de la restauration collective pour le développement de l'approvisionnement en circuits courts dans le département de l'Aisne.

La plateforme Aisne Produits Locaux a réalisé un chiffre d'affaires de 305 375 € HT au profit des agriculteurs depuis sa création en 2012.

Contact : Viviane DEMORTIER - 03 23 22 50 97

LES EXPOSANTS

VÉGÉTAL

Débouchés

Fruits rouges, légumes, pommes de terre conso, fécule, oignons, carottes, lin, haricots de Soissons, maraichage, semences fourragères, colza oléique...

Entreprises présentes

Primallia Expandis, Sodeleg, Sensient Natural Ingredients, Intersnack France, Mc Cain, Roquette, Coopérative Féculière de Vecquemont, Génération 5, Tereos, Gappi, Fruits Rouges and Co, Fruirose, Coopérative du Haricot de Soissons, Chambre d'agriculture Hauts-de-France, Barenbrug France, Benoist Sem Agrial, Vandebilt Zaden Vlas

Produits biologiques

Débouchés

Légumes, céréales, productions animales...

Entreprises présentes

Pôle de conversion bio, Acolyance, Fort & Vert

CIRCUITS DE PROXIMITÉ

Débouchés

Drive fermier, Bienvenue à la ferme, agriculture et tourisme...

Entreprises présentes

Association Agriculture et Tourisme (02), Bienvenue à la ferme, Drive Fermier, Aisne Produits Locaux

ÉNERGIE ET BIOMASSE

Débouchés

Miscanthus, photovoltaïque, méthanisation, bois énergie

Entreprises présentes

Coop Energie, Chambre d'agriculture de l'Aisne, Agriwatt, Novabiom, Atelier Avesnois Thiérache, Suideal

ANIMAL

Débouchés

Bovins viande, ovins, porcs, poules pondeuses, lapins, transport de viande, produits laitiers transformés...

Entreprises présentes

Bergers du Nord Est, EMC2 Elevage, Cyalin section JBA, Cocorette, Cdpo sas, Lapinord, SF Trans, Arvd, Glace Concept, Suideal

Liste non exhaustive, consultez la mise à jour sur www.aisne.chambre-agriculture.fr



Les Energies renouvelables : des solutions efficaces pour nos exploitations

A moyen et long termes, les effets du changement climatique continueront à se manifester, voire même à s'amplifier, par la hausse attendue des températures moyennes et un risque accru de sécheresse, par l'impact sur l'intensité pluviométrique et sa fréquence, et par la variabilité climatique sur une même année et entre les années.



Sur les systèmes d'exploitation, les adaptations au changement climatique sont indispensables et se constatent déjà avec des modifications des calendriers et des itinéraires culturels par exemple. Conjuguées à la raréfaction et aux renchérissements des ressources (énergie fossile, eau et foncier), l'évolution et l'anticipation sont nécessaires.

La baisse voulue des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) impose d'économiser l'énergie et l'empreinte carbone de l'exploitation agricole.

Les stratégies d'adaptation sont multiples car les consommations énergétiques peuvent être directes (carburants, combustibles et électricité) ou indirectes (engrais, aliments du bétail, bâtiments, matériels et équipements) et les émissions de GES sont liées aux productions et aux pratiques culturales. Les économies d'énergie et l'optimisation des ressources, bénéfiques pour la rentabilité et l'environnement, tout en préservant le potentiel de production doivent être un objectif permanent.

Des dispositifs d'aide à l'investissement pour certains équipements et aménagements existent dans le cadre du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles (PCAÉ).

La production d'énergie renouvelable sur l'exploitation peut également participer à l'amélioration du bilan carbone. Selon les productions, l'objectif de ferme à énergie positive, qui produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme, est réaliste. Les panneaux solaires photovoltaïques et la méthanisation sont deux moyens efficaces de produire des énergies renouvelables à la ferme.

La production d'énergies renouvelables, la valorisation des déchets, les économies de ressources s'intègrent parfaitement dans une logique d'économie circulaire et de circuits courts où l'exploitation est au cœur de son environnement socio-économique et où l'agriculture n'est plus perçue comme source de nuisances ou de pollutions mais comme solution multiple, durable et vertueuse.

La méthanisation



La méthanisation consiste à valoriser les effluents d'élevage, les résidus de cultures, les cultures et les végétaux verts produits sur l'exploitation et compléter au besoin ou selon les opportunités par des matières fermentescibles externes. Les réactions méthanogènes aboutissent à la production d'un biogaz qui peut être consommé sur site par un cogénérateur qui produira de l'électricité et de la chaleur ou injecté dans le réseau de gaz naturel après traitement. Les débouchés électricité et gaz naturel bénéficient d'un contrat d'achat de 15 ans qui apporte de la visibilité et une sécurité appréciable dans un contexte de forte variabilité des prix agricoles et de baisse des aides. Pour encourager la mise en service de nouvelles unités, les conditions tarifaires vont évoluer prochainement et seront plus favorables aux installations de faible puissance (< 80 kW) et moins contraignants sur la valorisation de la chaleur résiduelle. Des solutions techniques simples et standardisées apparaissent également pour la valorisation des lisiers bovins en élevage laitier. Avec un investissement plus accessible et un fonctionnement autonome à partir des déjections de l'exploitation, ce type d'installation a toutes les chances de se développer rapidement et massivement en élevage laitier.

Les panneaux photovoltaïques sur bâtiment d'élevage

Les panneaux photovoltaïques peuvent s'envisager sur des toitures de bâtiments existants, sous réserve de l'orientation et de l'inclinaison, et de constructions neuves. Sur la durée du contrat d'achat de l'électricité, l'installation solaire participe à financer partiellement l'ensemble du bâtiment. D'ici 2020, le raccordement de nouvelles centrales devrait se poursuivre si les conditions tarifaires se maintiennent. Le développement pourrait également être en faveur de l'autoconsommation si le coût du stockage de l'énergie diminuait. Avec plus de 30 000 m² de surface photovoltaïque installée chez des agriculteurs dans le département, le potentiel de croissance reste encore énorme.



Le saviez-vous ?

20 m² de panneaux solaires photovoltaïques couvrent la consommation annuelle électrique d'un foyer (hors chauffage).

Source ADEME

Contact : Guillaume RAUTUREAU
03 23 22 50 20

Employeurs, vous souhaitez embaucher un salarié, pensez à l'apprentissage !



Travailler en agriculture ne s'improvise pas ! Des employeurs agricoles, toujours plus nombreux, éprouvent des difficultés dans la recherche de futurs collaborateurs.

L'évolution des exploitations agricoles nécessite des compétences de plus en plus pointues. Une économie agricole fluctuante, l'évolution du matériel, la prise en compte de l'environnement, une technicité croissante... sont autant de facteurs qui conduisent à une augmentation des compétences recherchées par les exploitations agricoles.

Dans ce contexte, l'apprentissage devient une solution intéressante pour recruter un futur collaborateur. En effet, l'apprentissage permet l'emploi d'un jeune dans le cadre d'un Contrat à Durée Déterminée durant 1 à 2 ans tout en lui proposant une formation par alternance. La Chambre d'agriculture propose, par son Centre de Formation d'Apprentis Agricole, des formations dans différents métiers de l'agriculture : salarié en grande culture, salarié en élevage, responsable d'exploitation, mécanicien agricole et conducteur de tracteur...

Les intérêts du dispositif

Les intérêts du dispositif apparaissent multiples pour l'employeur :
- recruter un jeune habitant à proximité de chez soi. La proximité augmente la possibilité de fidélisation à l'entreprise et l'assiduité au travail. Elle limite par ailleurs le problème de mobilité de certains jeunes et permet de leur proposer une perspective d'emploi,

- proposer un parcours de formation en alternance répondant aux besoins de l'entreprise par le choix d'un diplôme approprié,

- bénéficier, dans un premier temps, d'un salarié à un coût réduit. En effet, du fait de l'alternance avec le CFA et de l'effort de formation fourni par l'entreprise, le jeune en apprentissage perçoit un salaire sur la base d'un pourcentage du SMIC selon son âge et son ancienneté dans l'apprentissage. L'entreprise bénéficie parallèlement d'aides financières du Conseil Régional, d'un crédit d'impôt et d'une exonération des charges sociales. Pour l'entreprise, le coût résiduel d'un apprenti en entreprise varie selon les cas de figures de moins de 1 € à plus de 5 € de l'heure travaillée, toutes charges comprises,

- donner une chance à un jeune et le tester sur la durée du contrat d'apprentissage. Il n'y a pas d'obligation d'emploi à la fin d'un contrat d'apprentissage,

- bénéficier au bout de deux ans d'un collaborateur directement opérationnel sur l'exploitation. La pédagogie de l'alternance crée un lien étroit entre la théorie du métier vue en centre de formation et la pratique professionnelle vécue dans l'entreprise. L'adaptation à l'entreprise et au travail est de ce fait très rapide,

- préparer le remplacement d'un départ en retraite d'un salarié de l'exploitation et limiter les temps d'adaptation en créant un tuilage entre le salarié sur le départ à court terme et le futur collaborateur,

- employer une personne sur une courte durée afin de le former et de bénéficier d'un complément de main-d'œuvre sur l'entreprise...

L'apprentissage reste un engagement. Le CFA de la Chambre d'agriculture accompagne les employeurs par la formation, le suivi individuel et un service dédié d'enregistrement des contrats d'apprentissage.

Contact : Frédéric WATINE
03 23 23 78 00

Le saviez-vous ?



Le CFA de la Chambre d'agriculture de l'Aisne se tient à votre disposition pour plus de renseignements à ce sujet et pour vous accompagner dans vos démarches.

Rendez-vous sur le site : www.cfa-agricole02.fr ou contactez le 03 23 23 78 00

La proximité se cultive aussi sur la toile !



La proximité se cultive aussi sur la toile

Les Chambres d'agriculture des Hauts-de-France ont lancé le 28 avril dernier une nouvelle version de leur site Internet. Une façon pour elles d'affirmer leur ancrage local, au service du développement de l'agriculture et des territoires.

Les sites internet changent d'adresse

Les adresses des sites Internet des Chambres d'agriculture évoluent. Les pages du nouveau site web de la Chambre d'agriculture de l'Aisne seront désormais disponibles à cette adresse :

www.aisne.chambre-agriculture.fr

Le responsive design, une solution efficace

Le nouveau site internet des Chambres d'agriculture offre une lecture et une navigation optimales quel que soit l'appareil utilisé (téléphones mobiles, tablettes, ordinateurs). Les internautes se connectant de plus en plus souvent depuis leur téléphone ou leur tablette, les sites internet doivent savoir s'adapter aux nouvelles modalités de connexion. Graphisme épuré, navigation intuitive, tout est fait pour faciliter la lecture et l'accès simplifié à l'information.

Une information claire et accessible

Cette nouvelle solution implique de repenser l'approche de création d'un site Internet pour mieux anticiper les différentes contraintes liées à chaque support.

Agriculteur, jeune en projet d'installation, collectivité ou encore journaliste, ce site web



propose à l'internaute des contenus plus riches : actualités, vidéos, analyses sur toutes les problématiques agricoles, formations, conseils,....

Il oriente également le visiteur vers les services proposés par les Chambres d'agriculture départementales et régionales :

- informations pratiques et réglementaires sur les problématiques entourant la vie de l'exploitation et de l'agriculteur
- informations sur les techniques et productions agricoles
- informations sur la protection de l'environnement et gestion du territoire

- informations sur la recherche et l'innovation en agriculture
- présentation des Chambres d'agriculture.

Contact : Anne-Sophie FIEVEZ
03 23 22 50 66

1 200 mentions J'aime

Vous êtes maintenant plus de 1 200 à aimer la page Facebook des Chambres d'agriculture Hauts-de-France. Si vous ne l'êtes pas encore, nous vous invitons à devenir ami avec «Thibaud, conseiller - Agriculture Picardie» et à aimer la page Chambres d'agriculture Hauts-de-France pour suivre nos dernières actualités.
<https://www.facebook.com/thibaud.chambredagriculture>



Chambre d'agriculture Hebdo : Abonnez-vous !

Chaque lundi, les Chambres d'agriculture du Nord Pas de Calais et Picardie annoncent les nouveautés du site web via leur newsletter. Vous y retrouverez les actualités du moment, notes d'agenda, les formations à venir, les dernières publications et des nouvelles de nos partenaires. Si cette newsletter vous intéresse, abonnez-vous !





DATES À RETENIR

- **6 juin sur le secteur de Landifay**
Rallye technique innovante
 Thème : localisation d'engrais sur le rang
 Contact : Antoine LAROCHE – 03 23 22 51 13
- **7 juin de 14 h à 17 h 30 au Plessier-sur-Saint-Just (Oise)**
Y'a de l'azote dans l'air, légumineuses et céréales
 Les Chambres d'agriculture et leurs partenaires organisent une après-midi sur le thème : "Capter l'azote du sol ou de l'air, le bilan positif des associations pour aller vers l'autonomie".
 Au programme :
 - une visite de la plateforme des Chambres d'agriculture
 - des témoignages d'agriculteurs
 - des ateliers avec les coopératives, les semenciers et les conseillers.
- **16 juin de 9 h 30 à 17 h 30 à Catenoy (Oise)**
1 001 parcelles pour répondre aux attentes de la filière
 Les Chambres d'agriculture et leurs partenaires vous invitent à la journée de visite des essais de Catenoy.
 Au programme :
 - choisir les variétés qui allient "baisse des intrants" et "quantité/ qualité"
 - rencontrer les acteurs de la filière (sélectionneur, meunier, coopérative)
 - appréhender ses méthodes de protection des plantes
 - découvrir et comparer les différentes stratégies de désherbage mécanique et mixte
 - étudier la faisabilité de nouvelles cultures.
- **22 juin à Lesquielles St Germain**
Journée départementale – Progrès viande 02
 Contact : Christian GUIBIER - 03 23 22 50 03
- **25 juin à Condren**
Faîtes du foin : à la découverte de la nature et de l'agriculture en Vallée de l'Oise
 Contact : Alice MARTINET – 03 23 22 50 65
- **3 et 4 septembre à La Capelle**
Foire de La Capelle
 Contact : Service Elevage – 03 23 22 51 11
- **15 septembre en Thiérache**
Journée fourrage
 Contact : Service Elevage – 03 23 22 51 11

INSTALLATION



S'installer ou se reconvertir en agriculture nécessite d'être parfaitement informé. Le Point Accueil Installation répond à cet objectif.

Vous avez un projet d'installation, contactez alors le Point Accueil Installation au 03 23 22 50 50.



PRINTEMPS A LA FERME

Pour célébrer le retour du printemps, 32 agriculteurs du réseau «Bienvenue à la Ferme» Nord Pas-de-Calais Picardie ouvrent leurs portes au public et proposent une ribambelle d'animations au fil des mois printaniers, jusque fin juin 2016 : visites guidées, dégustations, ateliers, rencontres avec les animaux... Il y en a pour tous les goûts.

4 et 5 juin

Canardises des 3 Vallées - à Condé en Brie

Fanny et Bertrand Fagot vous proposent de découvrir leurs ateliers (canetons, laboratoire de transformation), ainsi que le marché de producteurs fermiers, viticoles et d'artisanat.

Ferme de la Pâturèle – à Quierzy

Carine et Olivier Timmerman vous donnent rendez-vous à 10 h pour assister à la buvée des veaux. Une visite guidée de l'exploitation est proposée toute la journée. Venez découvrir le travail à la ferme !

Les jardins d'Ugny – à Ugny-Le-Gay

Christelle Bouillon vous invite pour une visite de son exploitation maraîchère. Vous découvrirez également un marché de producteurs.

Bienvenue à la ferme, c'est aussi :

- Une carte régionale détaillée et deux sites internet, qui bientôt ne feront plus qu'un, pour retrouver l'actualité du réseau et les coordonnées des agriculteurs qui ouvrent leurs exploitations au public : www.bienvenue-a-la-ferme.com/nord-pas-de-calais et www.bienvenue-a-la-ferme.com/picardie ;
- Les «Jeudis de Bienvenue à la ferme», un programme d'animations pendant les vacances d'été.



VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

TECHNIVIANDE

Rédigé en collaboration par les Chambres d'agriculture, Bovins Croissance, IDELE, Gènes Diffusion et Interbev Nord Picardie, ce bulletin trimestriel apporte aux éleveurs allaitants et engraisseurs des informations techniques, économiques... concrètes et utiles à la conduite des cheptels. Dans l'idée d'être au plus près de vos aspirations et pour répondre encore mieux à vos besoins, l'équipe de rédaction souhaiterait connaître votre avis sur cette publication tant au niveau de sa forme (pagination, graphisme, témoignages...) que du fond et des sujets traités (thématiques...).



Participez à notre enquête de satisfaction accessible directement sur le site

des Chambres d'agriculture Hauts de France :

www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/actualites/elevage

Cette enquête nous aidera à mieux cerner vos attentes, à faire évoluer si besoin ce bulletin afin que puissiez prendre toujours autant de plaisir à le lire. En vous remerciant par avance de votre collaboration.

L'équipe de rédaction



ÉVÉNEMENTS

Le Salon de la création-reprise d'entreprises

Aisne Avenir, qui regroupe les trois Chambres consulaires axonaises (la Chambre du Commerce et de l'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre d'agriculture), a organisé un salon de la création-reprise d'entreprises le mercredi 27 avril au boulodrome de Laon.



L'occasion pour les porteurs de projet de rencontrer sur un même lieu tous les interlocuteurs utiles à la préparation de leur projet.

L'objectif affiché était clair : développer l'esprit d'entreprendre sur le territoire. Objectif atteint puisque 250 visiteurs sont venus rencontrer les professionnels exposants tout au long de cette journée, pour échanger sur différents points : conseil en création-reprise d'entreprises, montage financier, choix du régime social et fiscal, assurances, pépinières et hôtels d'entreprises, numérique.

Plusieurs conférences ont également rythmé le salon en apportant des témoignages et conseils précieux aux futurs entrepreneurs.

NOS PUBLICATIONS



Brèves de bergerie – n°52

Diffusion fin avril

Thème : des exemples de constructions fonctionnelles

Retrouvez les prochains numéros sur le site www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr dans la rubrique *Techniques & Productions > Elevage > Les productions > Ovins – Caprins*

Produire des cultures intermédiaires à vocation énergétique

Depuis 8 ans, les Chambres d'agriculture conduisent des expérimentations sur les cultures intermédiaires qui peuvent entrer en complément d'autres substrats dans l'approvisionnement des méthaniseurs. La production de biomasse de ces couverts présente une extrême variabilité, entre situations pédoclimatiques annuelles et pratiques agricoles.

Retrouvez dans une fiche technique les principaux résultats obtenus sur les potentiels de production de biomasse et les leviers techniques permettant de maximiser la production (date et dose de semis, fertilisation, date de récolte,...).



NOS FORMATIONS

• Répondre aux enjeux de demain d'une exploitation en polyculture – élevage bovins

Contact : Sébastien Juliac

• Adapter son élevage bovin lait pour sécuriser son revenu

→ Début juin – date et lieu à définir prochainement

Caractériser et objectiver les différentes sources de fluctuation de revenu de l'exploitation : valorisation des produits de l'atelier lait, dépendance vis-à-vis des aides PAC, itinéraire technique des surfaces fourragères, niveau d'endettement,... Hiérarchiser et élaborer un plan d'action en vue d'améliorer les résultats technico-économiques de l'exploitation. Acquérir de nouvelles compétences techniques.

Contact : Sébastien Juliac – 03 23 22 50 62

• Eleveurs laitiers : maîtriser mon revenu pour l'améliorer

→ Début juin – date et lieu à définir prochainement

Face à un contexte économique très difficile, la Chambre d'agriculture organise une formation «Coût de production» à destination des éleveurs laitiers de l'Aisne. L'objectif est d'analyser son coût de production et de rechercher des leviers d'optimisation de son atelier lait.



Contact : Clément Priez – 03 23 22 50 13



NOS SERVICES

Banc d'essai Moteur

La Chambre d'agriculture vous propose de réaliser un diagnostic du moteur de votre tracteur agricole. Ce diagnostic a pour but de connaître toutes les données importantes relatives au moteur : la puissance, le couple et la consommation afin d'identifier la plage d'utilisation optimale et réaliser une économie sur le poste carburant.



Sur rendez-vous. Contact : 03 23 22 50 79

Contrôle pulvérisateur

La Chambre d'agriculture de l'Aisne vous propose de vérifier le bon fonctionnement de votre pulvérisateur selon les exigences en vigueur afin de vous donner une vue d'ensemble sur la qualité de pulvérisation et des éléments de sécurité. Le contrôle pulvérisateurs est un levier pour réduire la consommation de produits phytosanitaires et par conséquent de diminuer les charges d'intrants sur le long terme.



Prochaines dates :

- du 30 mai au 3 juin

- du 12 au 16 septembre

Sur rendez-vous. Contact : 03 23 22 50 79

Forum des opportunités

Agriculture • Agro-alimentaire
Energie • Tourisme • Services



2 juin 2016

Clos d'Étrepois

Samoussy (02)

de 14 h à 19 h

**40 projets
source de
valeur ajoutée
pour votre
entreprise**



**Entrée
libre**

